

- Ressources naturelles. 11. Comité des ressources naturelles, composé de quarante sénateurs.
- Immigration. 12. Comité de l'immigration et du travail, composé de trente-cinq sénateurs.
- Relations commerciales. 13. Comité des relations commerciales du Canada, composé de trente-cinq sénateurs.
- Service civil. 14. Comité de l'administration du service civil, composé de vingt-cinq sénateurs.
- Bien-être. 15. Comité de la santé publique et du bien-être, composé de trente-cinq sénateurs.
- Edifices publics. 16. Comité des édifices et des terrains publics, composé de quinze sénateurs.
- Finances. 17. Comité des finances, composé de cinquante sénateurs.
- Trafic touristique. 18. Comité du trafic touristique, composé de vingt-cinq sénateurs.
- Relations extérieures. 19. Comité des relations extérieures, composé de trente-cinq sénateurs.
- Membres ex officio. **78A.** Les sénateurs qui occupent les postes de Leader du Gouvernement et de Leader de l'Opposition au Sénat sont *ex officio* membres de tous les comités permanents du Sénat.
- Organisation des comités. **79.** Les comités permanents ou spéciaux se réunissent, autant que possible, le lendemain de leur nomination et élisent leur président.